

LA 1^{RE} ÉDITION DU PRIX D'EXCELLENCE EN JOURNALISME EST ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, EN PARTENARIAT AVEC LA MINUSCA

minusca en action

Bulletin d'informations de la MINUSCA | N°89 – Décembre 2021



LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME MILITENT POUR LA PROMOTION D'UN ESPACE CIVIQUE



MINUSCA



UN_CAR



UNMINUSCA



UNMINUSCA



UN_MINUSCA



MINUSCA.UNMISSIONS.ORG

sommaire

- 04** LA CENTRAFRIQUE CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME
- 08** LE PROFESSIONNALISME ET LE TALENT DES JOURNALISTES CENTRAFRICAINS RÉCOMPENSÉS
- 10** UN NOUVEAU BÂTIMENT ÉQUIPÉ POUR LA PLATEFORME FÉMININE DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE BANGUI
- 12** ENTREPRENEURIAT DANS LA NANA-MAMBERE LA MINUSCA RENFORCE LES CAPACITÉS DES JEUNES
- 14** LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ÉCHANGENT SUR LES DROITS DE L'HOMME ET L'ESPACE CIVIQUE EN RCA
- 16** PROMOTION DE L'ESPACE CIVIQUE ET PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME
- 18** UN NOUVEAU COMMISSARIAT DE SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR LA VILLE DE DAMARA
- 20** SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN RCA RÉDUIRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE À BANGUI, BIMBO ET BEGOUA
- 22** MBOMOU LE COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE PRÉFECTORAL ET LE COMITÉ TECHNIQUE DE SÉCURITÉ FONT LEUR BILAN
- 14** DU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE PRÉFECTORAL (CMOP)
- 26** UN NOUVEL ESPACE CYBER À L'UNIVERSITÉ DE BANGUI

Minusca en action

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Charles Antoine Bambara

RÉDACTRICE EN CHEF
Uwolowulakana Ikavi-Gbetanou

EQUIPE RÉDACTIONNELLE
Biliaminou Alao,
Cynthia Nasangwe
Deubalbet Wewaye,
Correspondants régionaux

PHOTOGRAPHIE
Herve Serefo,
Leonel Grothe

MISE EN PAGE
Francis
Yabendji-Yoga

MULTIMÉDIA & WEB
Igor Rugwiza,
Dany Balepe

PRODUCTION
Division de la Communication Stratégique et de l'Information Publique - MINUSCA

MINUSCA EN ACTION
#89 - Décembre 2021

#VolunteerNow
#IVD2021

S'engager au VOLONTARIAT
DÈS MAINTENANT
pour notre futur commun



Journée internationale des Volontaires 2021



LA CENTRAFRIQUE CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

A l'occasion du 73^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme commémorée le 10 décembre de chaque année, plusieurs activités ont été organisées par les bureaux de terrain des droits de l'homme de la MINUSCA dans différentes villes, en République centra-africaine (RCA). Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la série d'activités mises en œuvre par la Mission dans les préfectures sur le thème « Réduire les inégalités, faire progresser les droits de la personne ».



Photo de famille à l'issue du « Déjeuner-débats » avec la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Lizbeth Cullity, sur les droits de l'homme et l'espace civique en République centrafricaine.

La célébration de la ladite journée à Bouar a rassemblé près de 150 personnes dont les autorités locales, les femmes, les jeunes, les élèves le personnel de la MINUSCA et les représentants des agences onusiennes.

Les organisations de la société civile de Bouar dont le Réseau des ONG de défense des droits de l'homme, l'Association des femmes juristes de Centrafrique, l'Association pour le bien-être de l'enfant et l'Organisation des femmes de Centrafrique se sont fortement mobilisées pour cette célébration qui a été aussi un moment fort pour véhiculer à travers des prestations artistiques, des messages sur la promotion de l'égalité homme-femme, la lutte contre toutes les formes de discriminations et les violences basées sur le genre.

Le vice-président du Réseau des ONG de défense des droits de l'homme de Bouar, Gbidama Jules-Bertina a, à cet effet, insisté sur « la nécessité de vulgariser les principes des droits de l'homme au sein de toutes les couches de la société, afin de sensibiliser les communautés au respect de la dignité humaine et à l'égalité de tous et pour tous ».

La ville de Birao, à l'instar des autres villes, a également célébré cette Journée internationale. Pour joindre l'utile à l'agréable, une cérémonie solennelle a été organisée par le bureau de la MINUSCA à Birao, à travers sa Section des droits de l'homme, en collaboration avec le Forum local des droits de l'homme.

« Cette Journée est l'occasion solennelle de réaffirmer son actualité, sa pertinence et de plaider pour que chaque personne,

où qu'elle se trouve puisse jouir pleinement de ses droits fondamentaux, comme l'a dit le père fondateur de la RCA, Barthélemy Boganda : Zo kwe zo ». C'est par ces mots que le préfet de la Vakaga, Leonard Mbele, a ouvert la cérémonie qui s'est déroulée à la mairie de Birao. Il a ensuite salué l'effort de tous les fils et filles de la Vakaga qui, aujourd'hui travaillent main dans la main afin de cohabiter pacifiquement.

Plusieurs activités dont des danses traditionnelles et des sketches sur la problématique du mariage précoce, de la cohabitation pacifique et de la libre circulation, ont marqué cette célébration.

Par ailleurs, dans la ville de Kaga-Bandoro, la célébration a commencé par une marche pacifique de plaider pour le respect des droits humains dans la

Nana Gribizi. Ce sont les jeunes filles de Kaga-Bandoro qui ont conduit la marche du quartier Socada jusqu'au lycée polyvalent de la ville.

A Bria, en revanche, le Forum local des droits de l'homme et la section des droits de l'homme de la MINUSCA ont sensibilisé la communauté de Gobolo sur les Droits des minorités. Il s'agissait d'inviter cette communauté se considère et soit considérée comme faisant partie intégrante de la population de la Haute-Kotto.

A Bossangoa, pour finir la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites à la femme et pour la célébration de la journée internationale des droits de l'homme, un atelier a été organisé à l'intention de 50 activistes des droits de l'homme. Aussi, plus de 100 personnes ont assisté à une séance



Remise, par la MINUSCA, du matériel informatique et des équipements bureautiques, pour la mise en œuvre d'activités de promotion et de protection des droits de l'homme dans la préfecture de la Vakaga au Forum local des droits de l'Homme de Birao.

de sensibilisation publique. C'était l'occasion pour le groupe de travail sur les Violences basées sur le genre d'exprimer ses préoccupations par rapport à la détérioration continue de la situation des droits de l'homme dans la Préfecture de l'Ouham. Selon le groupe, l'augmentation progressive des violations et abus des droits de l'homme et des violences faites aux femmes et aux filles, depuis le début de l'année 2021 est alarmante.



Une session interactive organisée par la MINUSCA sur le mandat de la Mission, le processus électoral et les droits de l'homme, notamment la violence basée sur le genre et les 6 violations graves des droits de l'enfant destinés aux élèves et leurs enseignants, dans la préfecture de l'Ouham-Pendé.

La ville de Bangui a aussi commémoré le 73e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. A cet effet, une série d'activités ont été organisées par le bureau de terrain des droits de l'homme de la MINUSCA.

En prélude à cet anniversaire, une table ronde réunissant 50 acteurs des droits de l'homme a été organisée, le 07 décembre 2021, sur le thème « La promotion de l'espace civique et la protection des

défenseurs des droits de l'homme en Centrafrique ».

C'est aussi dans ce cadre, qu'une centaine d'élèves du lycée Marie Jeanne Caron ont pris part, le 09 décembre 2021, à une causerie débat sur cette thématique des droits de l'homme. Cette rencontre visait à rappeler aux écolières leurs droits et devoirs, et les encourager à être des futurs acteurs du changement



Vue des jeunes filles de Kaga-Bandoro lors de marche pacifique de plaidoyer pour le respect des droits humains dans la Nana Gribizi.

dans leur pays. Pour la proviseure de cet établissement, Dozova Dounga Célestine, c'est une fierté que son école ait été choisie pour cette activité. « C'est un sentiment de joie que j'ai ressenti quand des partenaires, comme la MINUSCA, nous approchent pour mener ce genre d'activité dans notre Lycée ; surtout que nous sommes un établissement féminin et que beaucoup de filles ne connaissent pas leurs droits et ont besoin d'être sensibilisées sur cette thématique » a indiqué la proviseure.

Dans la foulée, 30 acteurs de la société civile et défenseurs des droits de l'homme ont pris part à un « déjeuner-débats » avec la Représentante spéciale adjointe

du Secrétaire général, Lizbeth Cullity, sur les droits de l'homme et l'espace civique en République centrafricaine, le 9 décembre 2021. C'était dans le cadre d'un dialogue, franc et ouvert, avec ces acteurs pour les encourager à exercer leur travail, mais également pour collecter leurs avis sur la meilleure façon de les soutenir, pour plus d'impacts dans la communauté.

Cette série d'activités s'est clôturée le 10 décembre 2021 par un match de football, une pièce de théâtre et la remise de gadgets aux heureux gagnants des jeux radiophoniques sur la vulgarisation de documents sur les droits de l'homme.



Photo de famille à l'issue d'une table ronde sur le thème « la promotion de l'espace civique et la protection des défenseurs des droits de l'homme en Centrafrique » organisée par le bureau de terrain des droits de l'homme de la MINUSCA à Bangui.

LE PROFESSIONNALISME ET LE TALENT DES JOURNALISTES CENTRAFRICAINS RÉCOMPENSÉS

Une cérémonie officielle de remise des prix d'excellence en journalisme s'est déroulée à Bangui, le vendredi 3 décembre 2021. C'était la 1^{re} édition de ce concours organisé par le ministère de la communication, en partenariat avec la MINUSCA, pour reconnaître le mérite des journalistes qui se sont distingués par leur professionnalisme et leur talent, mais aussi pour promouvoir un journalisme au service de la paix et de la réconciliation en République centrafricaine.

Par Cynthia Nasangwe



Remise par le Chef de l'État du grand Prix à la Radio Notre Dame.



Les lauréats du Prix d'excellence en journalisme autour du Président de la République et du Représentant spécial du SG de l'ONU.

Lancé le 9 septembre 2021, ce concours placé sous le thème « La Centrafrique sur la route de la paix et du développement », a connu la participation de 28 journalistes centrafricains.

La cérémonie de remise des prix a été rehaussée par la présence du président Faustin Archange Touadera et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, ainsi que celle des hautes autorités centrafricaines.

L'événement a été marqué par la remise de prix aux candidats qui se sont distingués : les distinctions étaient, d'une part les gagnants du prix d'excellence en journalisme 2021 et d'autre part le gagnant du Grand prix 2021, du président de la République. Pour le prix d'excellence en Journalism 2021, trois catégories ont été primées à savoir la catégorie Presse écrite et en ligne, la catégorie radio et la catégorie Télévision.

Dans la catégorie radio, le 2^e prix a été attribué à Armando Yanguendji, de la



Remise par le Représentant spécial du SG de l'ONU du Prix de la catégorie Radio et Prix spécial du jury.

Radio Ndeke Luka. La journaliste, Flora Elodie Bambou, de la radio Guira FM, quant à elle, rafle deux prix ; un premier prix dans la catégorie Radio et le prix spécial du jury pour l'originalité de son reportage intitulé « La route du développe-

ment passe par le développement de la route » ; prix qu'elle a reçu des mains du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye.

Dans la catégorie presse écrite et en ligne, les gagnants sont : Eddy Douali, du journal Le Citoyen, pour le 3e prix ; le 2e prix a été remporté par Arsène Jonathan Mosseavo, du journal LANOCA, et le premier prix a été attribué à Benistan Mbala, du journal Centrafric Matin. Dans la catégorie télévision un seul prix a été attribué et il a été décerné à Célestin David Gamou, journaliste directeur de la presse à la primature.

Le Grand prix du président de la République a été attribué à la Radio Notre Dame pour son engagement en faveur de la paix et de la réconciliation. Cette radio n'a jamais diffusé de messages de haine comme l'a affirmé le ministre de la communication est des médias. Le représentant de Radio Notre Dame a reçu, des mains du président Faustin Archange Touadera, un chèque d'un million de franc CFA.

A cette occasion, le président Faustin Archange Touadera a remercié la MINUSCA pour cette initiative : « je remercie sincèrement la MINUSCA pour cette contribution et également je félicite les heureux lauréats. Je crois que ça va stimuler les autres pour la prochaine édition », a indiqué le Président de la République.

Le Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, a quant à lui, affirmé que ce prix d'excellence en journalisme vise à encourager le professionnalisme dans la presse centrafricaine : « Soutenir le Prix d'excellence en journalisme - édition 2021, c'est contribuer au renforcement d'un journalisme de vérité pour la paix en République centrafricaine, en reconnaissant son engagement » a-t-il déclaré.

Les prix remis aux journalistes étaient constitués d'outils et instruments qui vont les aider dans leur travail quotidien.

UN NOUVEAU BÂTIMENT ÉQUIPÉ POUR LA PLATE-FORME FÉMININE DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE BANGUI



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RCA et chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, et le maire de Bangui, Emile Gros Raymond Nakombo, en visite à la maison de retrouvailles des femmes dite « Plateforme féminine » dans le 6e arrondissement de Bangui, le 22 décembre 2021.

La mairie du 6^e arrondissement de Bangui a réceptionné, lors d'une cérémonie, le mardi 7 décembre 2021, un bâtiment construit dans le cadre des projets à impact rapide, pour la plateforme féminine. Ce bâtiment entièrement équipé qui comprend quatre pièces, dont deux bureaux, a été financé par la MINUSCA à hauteur de 11.315.430 FCFA.

Par Cynthia Nasangwe

Les leaders communautaires de cet arrondissement avaient émis le souhait d'avoir une maison où les femmes et les jeunes pouvaient se réunir pour leurs échanges intercommunautaires. La maire du 6^e l'arrondisse-

ment a remercié la MINUSCA pour avoir financé les travaux de construction ainsi que l'équipement dudit bâtiment.

Ce projet à impact rapide a déjà contribué au renforcement de la cohésion sociale, d'après Reine Kouassi cheffe du bureau par intérim de la cellule de co-

... Cette maison va nous permettre de faire nos réunions d'association, de faire la formation des femmes, l'apprentissage de petits métiers comme la couture et bien d'autres activités pour l'épanouissement des femmes du 6^e arrondissement. Je remercie vivement la MINUSCA pour la coopération.

Nzazhet Gnigwe, une des bénéficiaires de la plateforme féminine

ordination des activités de Bangui. « L'aboutissement de ce projet à impact rapide offre un cadre adéquat d'échanges et de dialogue entre les femmes, les jeunes filles et les autorités locales du 6^e arrondissement, mais également entre les différentes communautés qui fréquenteront cette plateforme » a déclaré Reine Kouassi.

Brigitte Bernadette Nzazhet Gnigwe, l'une des bénéficiaires de la plateforme féminine, n'a pas caché sa joie à la réception de ce bâtiment. « Je suis extrêmement contente parce que cette maison va nous permettre de faire nos réunions d'association, de faire la formation des femmes, l'apprentissage de petits métiers comme la couture et bien d'autres activités pour l'épanouissement des femmes du 6^e arrondissement. Je remercie vivement la MINUSCA pour la coopération » a déclaré Nzazhet Gnigwe.

Le projet de construction et d'équipement de cette plateforme féminine entre dans le cadre de la stratégie de la MINUSCA qui vise à la pérennisation des actions en faveur des femmes.

ENTREPRENEURIAT DANS LA NANA-MAMBERE

LA MINUSCA RENFORCE LES CAPACITÉS DES JEUNES



Le Conseil national de la jeunesse de la préfecture de la Nana-Mambéré a organisé, le 2 décembre 2021, avec le soutien de la Section des Affaires civiles de la MINUSCA, une session de formation sur l'entrepreneuriat des jeunes.

Par Dramane Darave

Animée par l'Agence centrafricaine de formation professionnelle et de l'emploi (ACFPE), cette session a rassemblé 40 personnes dont 9 femmes et visait à renforcer les compétences des jeunes de la ville de Bouar dans l'identification et le développement d'opportunités économiques viables et rentables.

Au cours de cette activité, les participants ont compris qu'avoir de bonnes idées ne suffit pas

pour créer une entreprise. Cette formation était donc une opportunité pour les initier à l'auto-évaluation à travers l'examen de leurs objectifs, motivations, compétences et expériences avant la mise en œuvre de tout projet d'entrepreneuriat. Aussi, les participants ont acquis des connaissances sur les techniques de conception de projet, de conduite d'étude de faisabilité et de recherche de financements.

Ngono Benjamin Martinien, membre du Conseil préfectoral de la jeunesse de Bouar qui participait à cet atelier, se dit heureux de prendre part à cette session de formation qui lui permettra de mettre sur pied son activité génératrice de revenus : « la formation permet de compléter nos compétences en matière d'entrepreneuriat d'autant plus que certains d'entre nous n'ont pas eu la chance

de faire des études académiques poussées. A l'issue de cette formation, je pense être en mesure de créer ma propre activité génératrice de revenus afin de subvenir aux besoins de ma famille et d'œuvrer au développement de la communauté ».

A travers cette session de sensibilisation, la MINUSCA appuie la réinsertion socio-économique des jeunes en les dotant de compétences leur permettant de développer et d'exercer des activités génératrices de revenus pour promouvoir la paix et le développement dans les communautés.

LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ÉCHANGENT SUR LES DROITS DE L'HOMME ET L'ESPACE CIVIQUE EN RCA

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des défenseurs des droits de l'homme, 9 décembre 2021, 30 acteurs de la société civile et défenseurs des droits de l'homme ont pris part à un « déjeuner-débats » avec la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Lizbeth Cullity, sur les droits de l'homme et l'espace civique en République centrafricaine.

Par Biliaminou Alao

Sécialisés dans les domaines des droits de l'homme en général, des droits de la femme, droits des enfants, de la protection des victimes, des conditions de détention et situation dans les prisons, des droits des minorités et des peuples autochtones, des droits des personnes vivant avec un handicap, ces défenseurs des droits de l'homme ont besoin de l'existence d'un espace de libre discussion qui permette aux populations aussi de s'exprimer et d'orienter le débat public vers la résolution des questions fondamentales de la société.

C'est dans ce cadre que la MINUSCA a proposé un cadre de dialogue, franc et ouvert, avec ces acteurs pour les encourager à exercer leur travail, mais également pour collecter leurs avis sur la meilleure façon de les soutenir, pour plus d'impacts dans la communauté.

Pour la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU en Centrafrique, Lizbeth Cullity, le Conseil de sécurité a mandaté la MINUSCA pour suivre et rapporter sur la situation et aussi pour faire la promotion des droits de l'homme. « Le meilleur outil qu'on peut avoir, dans ce sens, c'est de travailler avec la société civile, avec les défenseurs eux-mêmes, parce qu'un pays ne peut pas se développer et la situation de la population ne peut pas s'améliorer si ce ne sont pas les citoyens eux-mêmes qui sont les acteurs de cette promotion ».

De son côté, Sylvestre Pakabomba Mukengue, Chargé des droits de l'homme à la MINUSCA, estime que pour les défenseurs des droits de l'homme, « il était question de savoir si, dans ce pays, quand ils exercent leur travail, ils le font dans un espace civique protégé, s'ils ne font pas l'objet de représailles, et quelle action la MINUSCA, dans le cadre de son partenariat avec l'Etat centrafricain peut entreprendre pour faciliter le travail de promotion et de droits de l'homme ».

Cependant, le Président de la Ligue centrafricaine des droits de l'homme, Joseph Bindoumi, a déclaré : « Nous sommes dans une phase de violation systématique des droits de l'homme, parce qu'il ne se passe pas un seul jour, sans qu'on dise qu'on a tué par arme quelque part un Centrafricain sans qu'on sache, qu'un village a été brûlé, sans qu'on sache, qu'une femme a été violée..., donc nous déplorons ça. Mais nous avons aussi eu l'espoir que désormais, la société civile travaillera avec la communauté internationale, particulièrement la MINUSCA, en conjuguant nos efforts ».

Pour enfoncer le clou, la Consultante principale pour l'Organisation Peace and development watch, Kessy Martine Ekomo Soignet, estime quant-à-elle qu'« En République centrafricaine, on a beaucoup évolué avec l'idée selon laquelle les droits humains, il ne faut pas les revendiquer; les revendiquer, c'est aller contre une dynamique qui existe; c'est aller quelque fois



contre les autorités, et cette mentalité cristallise l'engagement et la compréhension des populations, d'où l'importance de pouvoir accompagner les acteurs de la société civile, donc ces activistes pour être dynamique sur le terrain».

Plusieurs activités ont été organisées à l'occasion du 73e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, pour environ 3600 bénéficiaires directs, partout en République centrafricaine, notamment, la commémoration publique du 10 décembre 2021, des plaidoyers pour les droits de l'homme, des activités éducatives, des activités de sensibilisation, et des émissions radio-phoniques.



PROMOTION DE L'ESPACE CIVIQUE ET PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

A l'occasion du 73^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, 50 acteurs des droits de l'homme ont participé, le 07 décembre 2021 à Bangui, à une table ronde sur le thème « La promotion de l'espace civique et la protection des défenseurs des droits de l'homme en Centrafrique ».

Par Biliaminou Alao

Organisée par le bureau de terrain des droits de l'homme de la MINUSCA à Bangui, en prélude à la Journée internationale des droits de l'homme commémorée le 10 décembre de chaque année, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la série d'activités mises en œuvre par la division des droits

de l'homme de la Mission dans les préfectures de la République centrafricaine sur le thème : « Réduire les inégalités, faire progresser les droits de la personne ». L'objectif de cette table ronde est de mener des réflexions objectives sur l'espace civique et la protection des défenseurs des droits de l'homme. Ces réflexions contribueront ensuite aux plaidoyers en direction des décideurs pour encourager

leurs efforts de mise en œuvre des droits de l'homme.

A l'issue de ces échanges de deux jours, les participants auront une meilleure connaissance des principes des droits de l'homme et mettront en place une stratégie pour un meilleur espace de libre discussion et pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Pour Alfred John, coordonnateur du bureau de terrain des droits de l'homme de la MINUSCA à Bangui « l'espace civique, c'est une situation dans un pays, où les libertés fondamentales sont respectées, notamment, le droit à la liberté d'expression, le droit à la liberté de réunion

pacifique et le droit à la liberté d'association. Ce sont trois libertés fondamentales qui font partie d'un espace civique ouvert. Et la protection des défenseurs des droits de l'homme, dans un espace civique ouvert, permet de travailler sans être inquiété.

L'un des participants Ngondjo Toukam Ismael Louis Fernandez, coordonnateur de la Fondation Santé mentale pour tous, se dit content d'être là pour apprendre sur les droits innés à l'homme et de pouvoir les défendre. « Je pense que ma Fondation et moi allons faire une campagne de sensibilisation, pour informer la population et nos partenaires afin qu'ils puissent connaître leurs droits et les défendre » a-t-il déclaré.

Jaqueline Koyambounou, présidente du Caucus des femmes leaders pour la promotion de la parité, quant à elle, dit se réjouir de cette invitation de la MINUSCA. « Je suis une défenseuse des droits de l'homme en général et des droits de la femme en particulier. Avec ma position actuelle dans la société civile, je compte vulgariser la déclaration universelle des droits de l'homme auprès de la population et des groupes armés afin que les populations puissent connaître leurs droits et que les droits de l'homme soient respectés en République centrafricaine », a-t-elle conclu.

Plusieurs activités ont été organisées à l'occasion de ce 73^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, pour environ 3600 bénéficiaires directs, partout en République centrafricaine, notamment, la commémoration publique du 10 décembre 2021, des plaidoyers pour les droits de l'homme, des activités éducatives, les activités de sensibilisation, et des émissions radiophoniques.



UN NOUVEAU COMMISSARIAT DE SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR LA VILLE DE DAMARA

Les autorités locales de Damara (ville située à environ 80 km de Bangui) ont réceptionné, le 10 décembre 2021, un nouveau Commissariat de police, en présence du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye. Construit et équipé sur financement de la Police de la Mission, cette initiative vise à appuyer la restauration de l'autorité de l'Etat, notamment à travers le redéploiement de la police et de la gendarmerie dans des zones prioritaires.

Par UNPOL Casimir Wouamma Nagalo



Cette cérémonie de remise officielle jumelée à la célébration en différé de la 63^e anniversaire de la Proclamation de la République centrafricaine a vu la participation de plusieurs autorités centrafricaines dont Madame Marguerite Touadéra, du corps diplomatique, de plusieurs autres invités et d'une population nombreuse.

A cette occasion, le Représentant spécial du Secrétaire général a indiqué que c'est un grand plaisir et un honneur pour lui de participer à cette double cérémonie. Pour ce qui est de la remise officielle du commissariat, « elle participe de la politique sécuritaire et de la volonté du gouvernement

de prendre en charges les préoccupations légitimes des populations en matière de sécurité à travers des efforts de restauration et d'extension de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire centrafricain » a-t-il déclaré.

Aussi, il a rappelé que la construction de ce commissariat équipé de matériel informatique, de mobiliers et de fournitures de bureaux ainsi que d'un système d'électrification solaire est le résultat de la rencontre entre la volonté politique ferme du gouvernement de restaurer l'autorité de l'Etat et la détermination de la MINUSCA de s'investir avec constance dans le soutien au déploiement des Forces de sécurité et à la préservation de l'intégrité territoriale de la République centrafricaine. Toute chose



qui contribue à donner effet aux exigences de la résolution 2605 du Conseil de Sécurité des Nations Unies relative au soutien aux autorités centrafricaines pour le redéploiement des forces de sécurité sur toute l'étendue du territoire.

Ce projet d'un coût global de 35.676.346 de francs CFA a été entièrement financé par la MINUSCA pour doter les forces de l'ordre de moyens adaptés à leur mission de protection de la population civile.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies a aussi souligné que la MINUSCA œuvre quotidiennement aux côtés des Forces de sécurité intérieure dans le cadre du renforcement de leurs capacités et de leur développement à travers la colocation avec la Police de la MINUSCA « pour faciliter le partage d'expérience dans la quête du professionnalisme, de l'efficacité, des valeurs républicaines et du respect des droits humains ».

Il a loué la franche collaboration du Président Archange Touadéra et son gouvernement, dans les efforts conjoints de restauration de l'autorité de l'état et la protection des civiles.

Le Chef de la MINUSCA a par ailleurs profité cette opportunité pour annoncer la construction très prochaine d'une clôture et d'un forage pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel du commissariat de Damara.

Le ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique, Michel Nicaise Nassin, a quant à lui, remercié la communauté internationale, les chefs de missions diplomatiques, les organisations internationales et les partenaires techniques et financiers de la RCA, pour leurs appuis et soutiens multiformes en faveur de son pays.

RÉDUIRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE À BANGUI, BIMBO ET BEGOUA

Contribuer à réduire les accidents de la route, en améliorant les connaissances des conducteurs de moto-taxis, sur le code de la route. C'est l'objectif de la campagne de sensibilisation organisée, du 01 novembre 2021 au 30 décembre 2021, à Bangui, par le ministère des transports et de l'aviation civile en partenariat avec la MINUSCA.

Par Brya Elisabeth Grace



L'amélioration des connaissances des conducteurs de mototaxis contribuera à un changement de comportements pour éviter les accidents de la route. Ces sensibilisations ont permis de mettre l'accent sur les méfaits de la consommation des stupéfiants, de la surcharge, de l'excès de vitesse et la conduite à tenir sur les voies publiques d'une manière générale.

La sécurité routière demeure une problématique importante en République centrafricaine en général et dans la ville de Bangui en particulier. Le nombre

croissant de décès et blessés graves dus aux accidents de la route et les traumatismes qui en résultent font de la sécurité routière un problème de santé publique. Les causes des accidents de circulation sont liées à plusieurs facteurs, notamment le comportement humain, les infrastructures routières et les moyens roulants. Cette problématique est d'ailleurs relevée par l'Assemblée générale des Nations-Unies qui a adopté en 2020, la résolution 74/299, par laquelle, elle proclame la période 2021-2030, deuxième décennie d'action pour la sécurité routière avec pour objectif principal :

réduire d'au moins 50% le nombre de morts et de blessés sur les routes à l'horizon 2030.

C'est dans ce contexte qu'environ 1000 conducteurs de mototaxis ont pris part aux différents ateliers très bien appréciés des participants comme Edembi Gaël du 6e arrondissement de la ville de Bangui qui affirme que : « La formation qu'on vient de faire c'était vraiment formidable. Vu notre niveau d'éducation, nous, les taxi-motos. On nous a éduqué à rouler vraiment tout doucement, vitesse limitée et on a vraiment gagné en connaissance. Je me sens très bien par rapport à la formation que je viens de suivre. J'irai au quartier, dans notre secteur pour informer les amis, mes frères avec qui on travaille ensemble, pour que nous changeons nos mentalités d'abord, surtout notre manière de faire, pour qu'on puisse avancer et pour que les gens puissent nous respecter aussi ».

Selon le Formateur, Justin Yalingou, « cette formation modulaire, initiée par la MINUSCA, en partenariat avec le ministère des transports, est une des activités qui est venue à point nommé, en vue de corriger des manquements très graves, en termes d'insécurité routière ». Pour lui, ces derniers temps, les accidents de la voie publique, sont considérés comme la deuxième cause de mortalité en République centrafricaine. Raison pour laquelle il estime que la sensibilisation doit s'intensifier afin de réduire ces risques.

Cet avis est partagé par d'autres jeunes conducteurs de mototaxis. « Nous venons d'avoir une très bonne formation qui nous a permis de revoir notre niveau de connaissance par rapport à la

vitesse. La consommation de la drogue avant de conduire, met notre vie et celle de nos clients en danger. Il faut que nos jeunes collègues qui ne sont pas encore formés cherchent vraiment à se faire former pour ne pas mettre leurs vies et celle de leurs clients en danger », confie Franck, secrétaire général du syndicat des conducteurs de mototaxis. Il a aussi émis le souhait d'aider à poursuivre cette formation à travers d'autres villes : « Je veux vraiment que cette formation se poursuive toujours dans chaque arrondissement, dans toutes les villes de la Centrafrique, pour permettre aux conducteurs de taxi-motos, d'avoir une bonne compréhension avec leurs clients et entre eux-mêmes et le ministère des transports, la population et les usagers de la route ; sommes tous concernés par ces manquements. Aujourd'hui, nous sommes dans le 3e arrondissement, et il y a eu un engouement des conducteurs de mototaxis, non seulement des conducteurs mais également des exploitants des taxi-motos du secteur. Tout le monde adhère à la formation et ils se donnent. C'est ça qui m'a beaucoup plu ».

Il faut noter que cette formation entre dans le cadre du mandat de la MINUSCA pour contribuer à la protection des populations civiles et à la prévention des violences communautaires à la suite des accidents de la route.

Au cours de cette campagne, la Mission a facilité le traçage des passages piétons et a sensibilisé son personnel sur le respect de la limitation de vitesse.

Des actions se poursuivent pour mettre en place des panneaux de signalisation indiquant la proximité des écoles afin de protéger les élèves.

LE COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE PRÉFECTORAL ET LE COMITÉ TECHNIQUE DE SÉCURITÉ FONT LEUR BILAN

Le Comité de mise en œuvre préfectoral (CMOP) et le Comité technique de sécurité (CTS), de la préfecture du Mbomou, ont clôturé leurs activités de l'année 2021 sur un bilan positif avec le retour du dialogue et l'inclusivité.

Par Amuri Aleka



Ces deux structures prévues dans le mécanisme de suivi de la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPRCA) ont été redynamisés dans la préfecture du Mbomou avec l'appui de la MINUSCA.

Le préfet du Mbomou a procédé à la clôture des activités du CMOP et du CTS pour l'année 2021 après un atelier d'évaluation. Pierrette Bengueure a dressé un bilan positif des activités à l'échelle préfectorale. Pour elle, « les efforts sont fournis enfin que nous puissions ramener sur la table de négociation tous les représentants des groupes armés, au niveau de la préfecture. Certains ont

déjà intégré le Comité et d'autres les seront très rapidement grâce à l'appui de la MINUSCA qui a établi les contacts ». Pierrette Benguére a reconnu que l'inclusivité n'est pas encore effective mais les efforts sont fournis pour y arriver. « Je dresse un bilan positif des activités du CMOP et du CTS ; les membres ont effectué différentes missions de terrain pour sensibiliser les populations sur la paix » a-t-elle ajouté.

A cette même période de l'année 2020, la population de la préfecture du Mbomou a été la cible de violentes attaques perpétrées par des groupes armés. Des femmes, des enfants et des hommes ont subi des atrocités les poussant à fuir leur village et chercher refuge ailleurs. La MINUSCA a réagi à cette situation

inacceptable en déployant sa force militaire, ses efforts de médiation et son appui socio-économique pour préserver les vies humaines. « Dès que le gouvernement de la RCA a considéré que le temps était venu à la reprise du dialogue inclusif avec les groupes armés, la Mission a soutenu le CMOP et le CTS en prodiguant ses bons-offices envers ceux qui ont abandonné, à une certaine période, leurs actions envers la paix. La MINUSCA et les membres du CMOP ont parlé, négocié et encouragé nos jeunes à risque à retourner dans le processus local de paix. Il en a résulté une réintégration de certains d'entre eux dans le CMOP et le CTS depuis décembre 21 » a indiqué le Chef du Bureau de la MINUSCA à Bangassou, Rosevel Pierre-Louis.

Il y a un an, les accords de paix ont été mis à mal. Une coalition de groupes armés a clairement signifié le rejet de l'accord de paix. Pour accomplir sa mission, le CMOP et le CTS ont persévéré en se déplaçant dans toutes les localités de la préfecture, parfois dans des conditions difficiles, pour écouter, sensibiliser et proposer des solutions de paix.

Cette année, le chef du bureau de la MINUSCA s'est dit fier de voir les bénéficiaires du retour à la paix, du vivre ensemble dans un climat favorable. Les villes de

Bangassou, Bakouma, Rafai, Ouango, Gambo ont repris leurs activités, les enfants ont repris le chemin des écoles, les marchés ont réouvert, les électeurs se sont rendus aux urnes pour choisir leurs représentants. « Le dialogue politique inclusif est en marche et la population du Mbomou s'est relevée. Les retombées individuelles et collectives de l'APPRCA sont palpables sur le terrain » a souligné Rosevel Pierre-Louis.

Évaluant la situation sécuritaire actuelle, les membres du CMOP et du CTS ont demandé l'appui de la MINUSCA pour faciliter la coordination intra et trans préfectorale entre les préfectures du Haut-Mbomou, de la Haute-Kotto, du Mbomou et de la Basse-Kotto, notamment pour mettre en œuvre un mécanisme de partage d'informations, afin d'anticiper et de contrecarrer la menace sécuritaire des groupes armés. Pour renforcer la réintégration des éléments des groupes armés, le CMOP et le CTS a demandé la mise en œuvre urgente du Désarmement, démobilisation et réintégration. Actuellement, un nombre important d'ex-combattants de l'Unité pour la paix en Centrafrique et du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique ont remis leurs armes respectivement à Mobaye (dans la Basse-Kotto) et Bria (dans la Haute Kotto).



Le Saviez-vous ?

Mis en place dans le cadre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPRCA), les Comités de Mise en Œuvre Préfectoral (CMOP) et Comités techniques de sécurité sont établis au niveau des préfectures et ont la composition, les compétences, et les procédures ci-dessous :

DU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE PRÉFECTORAL (CMOP)



7ème réunion du CMOP sur fond de 1er anniversaire de l'APPR à Bossangoa en février 2020.

Le CMOP est établi dans un délai de sept (7) jours après la signature de l'Accord pour en assurer le respect, faciliter l'échange d'informations et créer un environnement apaisé dans toute la préfecture. Il est présidé de plein droit par le Préfet et composé d'un représentant des FACA, d'un représentant des forces de sécurité intérieure (FSI), d'un leader politique de chaque groupe armé signataire et militairement actif dans la préfecture, de deux représentants de chaque communauté religieuse (désignés par consensus par leur pairs ou à défaut par le Préfet), de deux représentants des organisations de la société civile représentatives des

jeunes et des femmes (désignés par consensus par les communautés ou à défaut par le Préfet).

Le CMOP sollicite en cas de besoin l'appui technique de la MINUSCA.

5. Le CMOP :

- Évalue l'état de mise en œuvre de l'Accord au niveau préfectoral, en particulier des arrangements sécuritaires temporaires et du PNDDRR ;
- Reçoit les rapports du Comité technique de sécurité, des Forces de défense et de sécurité, demande les avis de la MINUSCA, et décide des mesures à prendre pour répondre aux incidents de sécurité ;
- Offre un forum de concertation à ses membres afin de discuter et de résoudre

- les questions sécuritaires ;
- Prend des mesures propres pour renforcer la confiance des Parties dans la mise en œuvre de l'Accord ainsi que la confiance entre les Parties ;
- Établit au besoin, des sous-comités techniques de sécurité au niveau des sous-préfectures, chargés de superviser la mise en œuvre de l'Accord, de prévenir la violence armée et de promouvoir la libre circulation des personnes et des biens dans les sous-préfectures ;
- Arbitre et décide sur les éventuelles disputes pouvant se produire entre les Parties ;
- Sert de mécanisme de résolution des disputes de nature militaire ou opérationnelle, et réconcilie les points de vue ;
- Décide sur les délais d'existence des comités techniques de sécurité.

Du Comité technique de sécurité

6. Le Comité technique de sécurité supervise la mise en œuvre des arrangements temporaires de sécurité. Il est placé sous l'autorité du Gouvernement et comprend un représentant des FACA, des FSI, et au moins un représentant des groupes armés signataires et militairement actifs dans la préfecture et pourrait, à sa demande, bénéficier d'un appui technique de la MINUSCA.

7. Le Comité technique de sécurité :

- Vérifie/surveille le retrait des troupes et des barrières illégales des zones définies

- dans les arrangements temporaires de sécurité de cet Accord ;
- Reçoit des communications de personnes ou de groupes de personnes, relatives à d'éventuelles violations de l'Accord ;
- Fait des recommandations assorties d'action appropriée, au Comité préfectoral de suivi.

8. Outre les compétences énumérées précédemment, le Comité technique de sécurité :

- Invite tous les membres participants avec un ordre du jour des points devant faire l'objet de discussions ;
- Collecte par tout moyen qu'il juge approprié des informations jugées pertinentes ;
- Conduit des inspections pour vérifier les informations susvisées ;
- Visite librement toutes les localités sans exception ;
- Reçoit librement et en privé, toute personne, groupe de personnes ou membres d'institutions sur tous les cas d'éventuelles violations de l'Accord.

Des sanctions

Conformément à son mandat, la MINUSCA appliquera des mesures temporaires d'urgence pour détenir tous ceux qui se livreraient directement ou indirectement à des actes qui violent les dispositions de l'Accord ou de nature à compromettre la paix, la stabilité ou la sécurité de la République centrafricaine



Une séance de plaidoyer pour la mise en place rapide des mécanismes locaux de suivi à Bouar dans la Nana-Mambéré en juillet 2019.



UN NOUVEL ESPACE CYBER À L'UNIVERSITÉ DE BANGUI

Les étudiants de l'Université de Bangui ont massivement pris part, le 08 décembre 2021, à une série d'activités civilo-militaires organisées par l'Unité d'aviation pakistanaise. Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Lizbeth Cullity, le Commandant de la Force, le général de corps d'armée Daniel Sidiki Traoré et le Doyen du contingent Pakistanais, le général de Brigade Muhammad Tariq Khan étaient tous présents à cette initiative, autour du Secrétaire Général de l'Université de Bangui, Jean KOKIDE, pour renforcer l'engagement de la Mission envers les étudiants.

Par Biliaminou Alao

Le Doyen du contingent pakistanais de la MINUSCA, a indiqué qu'en plus de l'excellent travail de la Mission sur le terrain, l'objectif principal visé par cette initiative est d'améliorer l'interaction avec la population locale, notamment les étudiants et les jeunes, afin que ces derniers soutiennent la Mission dans le cadre de ses activités pour la protection des civils et la paix en République centrafricaine. Pour lui, ce sont les jeunes qui apporteront du changement en République centrafricaine.

Les étudiants, de l'Université de Bangui, ont bénéficié à cet effet, d'un cyber espace, de consultations médicales et de soins élémentaires gratuits, de quatre fauteuils roulants et de trois

tricycles pour les personnes vivant avec handicaps et de matériel sportif pour les équipes féminines et masculines de football. L'équipe féminine d'engagement du Contingent pakistanais de la MINUSCA a organisé également, à l'intention des étudiants, une séance de sensibilisation sur l'autonomisation de la femme en utilisant les femmes officiers de la MINUSCA comme modèles et pour renforcer l'engagement de la Mission avec la communauté locale.

Dans ce cadre, le Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, a rappelé que « La résolution 2605, récemment adoptée et renouvelant pour une année le mandat de la Mission jusqu'au 15 novembre 2022, nous invite en effet à renforcer la coopération civilo-militaire. Ce don de l'Unité d'Aviation pakistanaise vient ain-

si rappeler l'importance que la MINUSCA accorde au soutien et au bien-être de la population centrafricaine, et particulièrement à sa jeunesse qui reste au cœur des différentes activités de notre mandat ».

« Vous êtes la jeunesse et le futur de cette Centrafrique. Vous ne serez pas les seuls bénéficiaires de ce cyber espace. A travers votre apprentissage et votre utilisation de cet espace offert par l'Aviation pakistanaise de la MINUSCA, d'autres générations profiteront de vos enseignements. Ce cyber espace contribuera à une plus grande ouverture des étudiants centrafricains sur le monde et un meilleur apprentissage, car il facilitera vos recherches » a-t-il conclu à l'endroit des étudiants.

A cet effet, le Chef de la MINUSCA a pris l'engagement de doter le cyber espace d'une connexion internet avec wifi.

Pour le Secrétaire Général de l'Université de Bangui, Jean KOKIDE, le contingent pakistanais est venu spontanément proposer ces activités et dons. « Aujourd'hui, ils ont réalisé cette promesse. Là vraiment, nous les remercions. Une bibliothèque qui n'a pas de wifi, une université qui n'a pas de wifi, n'est pas une université. Le secrétariat général de l'université de Bangui va envoyer le plus rapidement possible, une correspondance à la MINUSCA afin que le Wifi soit rapidement installé » a-t-il déclaré.

Pour Esther Moremkona, étudiante en 3e année à la faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université de Bangui, ce don de matériel informatique « va nous aider dans nos études pour avancer, à faire des recherches, et nos cours sur internet. Cela nous donne de la joie ».

L'Université de Bangui compte plus de 10000 étudiants et près de 400 professeurs.

Le Saviez-vous ?

C'est le 17 décembre 1985 à New York que l'ONU a décidé de créer la journée mondiale du bénévolat afin de promouvoir le travail des bénévoles pour le développement économique et social aussi bien au niveau local, national et international.



Mais c'est aussi pour mettre en avant le rôle joué par les structures associatives qui s'efforcent de répondre aux divers besoins de la vie sociale, principalement au près des jeunes, et des quartiers difficiles. L'ONU souhaiterait voir les sociétés et les gouvernements reconnaître et promouvoir le volontariat comme activité indispensable.

Chaque année, le 5 décembre, le monde célèbre la Journée internationale des volontaires. L'occasion de rendre hommage aux volontaires qui s'engagent pour un meilleur avenir commun.

Le volontariat est un moyen efficace pour s'attaquer aux défis du développement. Il profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. On estime qu'un milliard de volontaires donnent librement de leur temps pour résoudre les problèmes

qui les touchent, eux ou leurs communautés, souvent dans des circonstances extrêmement difficiles.

Le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) s'inspire de la conviction que le volontariat peut changer le rythme et la nature du développement et de l'idée que chacun ou chacune d'entre nous peut donner de son temps et de son énergie pour améliorer les conditions de vie de millions d'autres.



254 volontaires de l'ONU sont actuellement en fonction et déployés dans tout le système des Nations Unies en République centrafricaine.

6000 volontaires sont actuellement déployés dans plus de 50 organismes et missions onusiennes.

Le saviez-vous ?

70 % du travail bénévole n'implique pas d'organisation mais se déroule de manière informelle entre les personnes au sein de leur communauté.



SUIVEZ LES ACTIVITÉS CIVILES
ET MILITAIRES DE LA MINUSCA SUR :

<https://minusca.unmissions.org/>

Façonnons notre avenir ensemble



LES PAIRS AIDANTS À L'HONNEUR LORS DE
LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE
DE LA SANTÉ MENTALE

minusca en action
Bulletin d'informations de la MINUSCA | 0'88 - novembre 2021



LEONIE COLLETTI, Responsable des relations avec la société civile au CSDP
"OFFRIK DES ALTERNATIVES POUR ACCOMPAGNER
LA RCA SUR LE CHEMIN DE LA PAIX"

MINUSCA
FOCUS
BULLETIN D'INFORMATION DE LA MINUSCA | #22 | AOÛT 2021

LE CVR COMME UN OUTIL DE
PACIFICATION ET DE STABILISATION
DES COMMUNAUTÉS

f t i y t i

LES MAGAZINES
ILLUSTRÉS TRAITENT
DES SUJETS GÉNÉRAUX
OU SPÉCIALISÉS DE
LA MINUSCA

Façonnons notre avenir ensemble





un_minusca 
Paoua



67 J'aime

un_minusca #photooftheday | #bangui , 08 December
2021: Official launch of the Round Table on Se... plus

il y a 22 heures · Voir la traduction

Accédez à la **photo du jour** de la MINUSCA sur 

et **partager gratuitement avec vos proches**

#photodujour disponible sur les pages



et



de la

MINUSCA

Façonnons notre avenir ensemble



MINUSCA